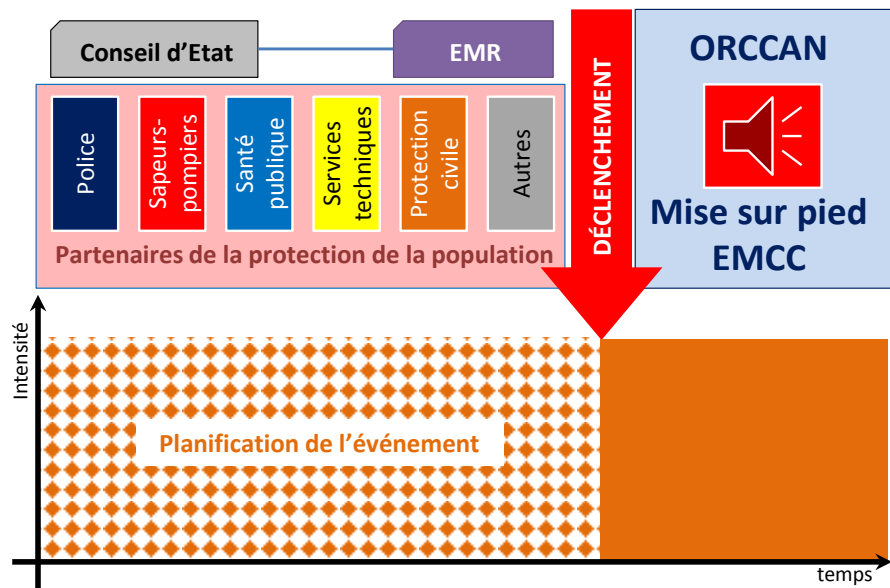


Déclenchement ORCCAN

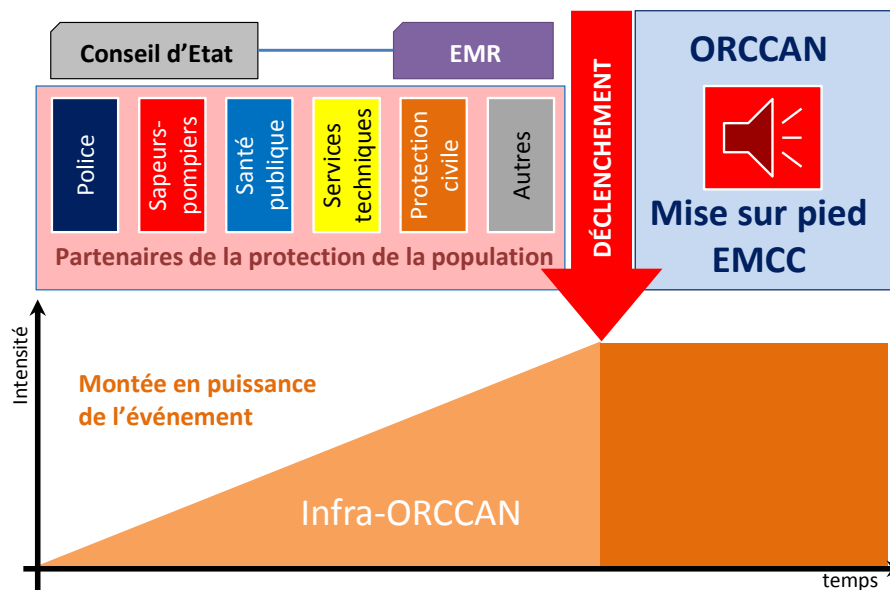
Événement planifié

Art. 9 L'événement planifié est une crise ou un événement d'ampleur prévisible. L'EMCC prend les mesures nécessaires pour limiter les conséquences dommageables de l'événement.



Montée en puissance

Art. 10 La montée en puissance est un cas de figure dans lequel un ou plusieurs événements ordinaires gagnent en intensité et en ampleur (situation infra-ORCCAN). A un moment jugé critique, l'EMCC est mis sur pied dans le but de permettre une prise en charge adaptée de l'événement.



Événement soudain

Art. 11 L'événement soudain est un événement majeur ou une catastrophe survenant de manière brutale et imprévue. L'EMCC est mis sur pied en urgence pour assurer une prise en charge adaptée de l'événement.

